

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01631

Numéro SIREN : 437 792 757

Nom ou dénomination : A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/011555

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	235 301	164 290	71 010	39 602	31 408	79.31
	Autres immobilisations corporelles	174 618	102 911	71 707	49 811	21 896	43.96
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	223		223	208	15	7.36
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 590		1 590	906	684	75.44
	Total II	411 732	267 201	144 531	90 527	54 003	59.65
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	80 962		80 962	154 050	-73 088	-47.44
	Avances et acomptes versés sur commandes	5 634		5 634	4 170	1 464	35.10
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	212 747		212 747	341 456	-128 709	-37.69
	Autres créances	229 836		229 836	151 157	78 679	52.05
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	41 454		41 454	88 871	-47 418	-53.36
	Charges constatées d'avance (3)	2 905		2 905	2 678	227	8.48
	Total III	573 537		573 537	742 382	-168 846	-22.74
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		985 269	267 201	718 068	832 910	-114 842	-13.79

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 590

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2023 12		Exercice N-1 31/03/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	267 246		203 636		63 610	31.24
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	17 262		63 610		-46 348	-72.86
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	339 508		322 246		17 262	5.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	156 839		172 833		-15 995	-9.25
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	763		839		-76	-9.05
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 819		193 544		-84 725	-43.78
	Dettes fiscales et sociales	86 721		102 135		-15 414	-15.09
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	25 417		41 312		-15 895	-38.48
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	378 559		510 663		-132 104	-25.87
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		718 068		832 910		-114 842	-13.79

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

276 649

392 476

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	529 456		529 456	657 794		-128 338	-19.51
Production vendue de biens							
Production vendue de services	357 325		357 325	346 760		10 565	3.05
Chiffre d'affaires NET	886 781		886 781	1 004 554		-117 773	-11.72
Production stockée							
Production immobilisée			37 090			37 090	
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				54 477		-54 477	-100.00
Autres produits			2 245	2 244		1	0.04
Total des Produits d'exploitation (I)			926 115	1 061 275		-135 160	-12.74
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			182 287	288 824		-106 537	-36.89
Variation de stock (marchandises)			73 088	-1 105		74 193	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements			120 858	110 640		10 218	9.23
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			226 240	240 932		-14 692	-6.10
Impôts, taxes et versements assimilés			4 992	5 693		-702	-12.32
Salaires et traitements			178 563	186 834		-8 271	-4.43
Charges sociales			66 901	69 902		-3 001	-4.29
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			55 786	73 565		-17 779	-24.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			12 150	4 167		7 983	191.60
Total des Charges d'exploitation (II)			920 864	979 451		-58 588	-5.98
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 252	81 824		-76 572	-93.58
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2		2	0	12.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		2		2	0	12.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		3 901		3 859	43	1.10
Différences négatives de change				255	-255	-100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3 901		4 113	-212	-5.15
2. Résultat financier (V-VI)		-3 899		-4 111	212	5.16
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 353		77 713	-76 360	-98.26
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		26 333		2 933	23 400	797.73
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		26 333		2 933	23 400	797.73
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 277			3 277	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 486			3 486	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		6 763			6 763	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		19 570		2 933	16 637	567.17
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		3 661		17 036	-13 375	-78.51
Total des produits (I+III+V+VII)		952 451		1 064 211	-111 760	-10.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		935 189		1 000 601	-65 411	-6.54
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		17 262		63 610	-46 348	-72.86

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier 3 818

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023 12	31/03/2022 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	71 010	39 602	31 408	79.31
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	18 602	16 922	1 680	9.93
21541000 MATERIEL EN LOCATION	216 699	267 822	-51 123	-19.09
28154000 AMORT. MATERIEL ET OUTILLAGE	-14 748	-13 029	-1 719	-13.19
28154100 AMORT. MATERIEL EN LOCATION	-149 542	-232 113	82 571	35.57
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71 707	49 811	21 896	43.96
21810000 AGENCEMENTS AMENAGEMENTS	39 026	39 026		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	124 943	118 871	6 072	5.11
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFO	7 425	4 579	2 846	62.15
21840000 MOBILIER	3 224	3 224		
28181000 AMORT. AGENCEMENTS	-29 685	-26 740	-2 945	-11.01
28182000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	-65 308	-82 244	16 936	20.59
28183000 AMORT. MATERIEL DE BUREAU	-4 835	-3 897	-938	-24.07
28184000 AMORT. MOBILIER	-3 084	-3 009	-75	-2.49
AUTRES TITRES IMMOBILISES	223	208	15	7.36
27100000 TITRES IMMOBILISES	223	208	15	7.36
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 590	906	684	75.44
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	1 590	906	684	75.44
Total II	144 531	90 527	54 003	59.65
MARCHANDISES	80 962	154 050	-73 088	-47.44
37000000 STOCK MARCHANDISES	80 962	154 050	-73 088	-47.44
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	5 634	4 170	1 464	35.10
40910000 FRS ACOMPTES VERSES	5 634	4 170	1 464	35.10
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	212 747	341 456	-128 709	-37.69
41100000 CLIENTS	212 747	255 343	-42 596	-16.68
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR		86 114	-86 114	NS
AUTRES CREANCES	229 836	151 157	78 679	52.05
40900000 FRS DEBITEURS		1 550	-1 550	NS
40980000 FRS AVOIRS A RECEVOIR		5 840	-5 840	NS
44400000 ETAT IS	12 626		12 626	
44562000 TVA DEDUCTIBLE / IMMOB.	4 200		4 200	
44566000 TVA DEDUCTIBLE / ABS	7 420	20 825	-13 405	-64.37
44566900 TVA DEDUCTIBLE / ACQ INTRACOMM	3 020	5 927	-2 907	-49.04
44586000 TVA A REGULARISER ACTIF	1 558	852	707	82.99
46700000 TVX CLEANING FRANCE	201 011	116 164	84 847	73.04
DISPONIBILITES	41 454	88 871	-47 418	-53.36
51220000 CAISSE D'EPARGNE	791	32 674	-31 883	-97.58
51221000 CAISSE D'EPARGNE CEP	36 775	48 474	-11 699	-24.14
51230000 BANQUE POPULAIRE	3 043	4 803	-1 760	-36.65
51240000 LCL	845	2 920	-2 075	-71.05
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 905	2 678	227	8.48
48610000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 905	2 678	227	8.48

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023 12	31/03/2022 12	Euros	%
Total III	573 537	742 382	-168 846	-22.74
TOTAL GENERAL	718 068	832 910	-114 842	-13.79

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023 12	31/03/2022 12	Euros	%
CAPITAL	50 000	50 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	50 000	50 000		
RESERVE LEGALE	5 000	5 000		
10610000 RESERVE LEGALE	5 000	5 000		
AUTRES RESERVES	267 246	203 636	63 610	31.24
10680000 AUTRES RESERVES	267 246	203 636	63 610	31.24
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	17 262	63 610	-46 348	-72.86
Total I	339 508	322 246	17 262	5.36
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	156 839	172 833	-15 995	-9.25
16422200 EMPRUNT BP N 8729 35 750 E		5 071	-5 071	NS
16422201 EMPRUNT BP N 2576 45 580 E	38 952		38 952	
16422300 EMPRUNT LCL N 6036 60 000 E		8 600	-8 600	NS
16422400 EMPRUNT CE N 2581 39 785 E	10 377	18 512	-8 135	-43.95
16422500 EMPRUNT CE N 9340 50.000 E	21 958	31 981	-10 023	-31.34
16422600 EMPRUNT LCL N 0590 13 000 E	5 962	8 552	-2 591	-30.29
16429200 EMPRUNT CE N 1811 50 000 E P	39 803	50 000	-10 197	-20.39
16429400 EMPRUNT LCL N.9098 50 000 E P	39 715	50 000	-10 285	-20.57
16884000 INTERETS COURUS / EMPRUNTS	73	116	-44	-37.52
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	763	839	-76	-9.05
45510000 C/C A RAMON	763	839	-76	-9.05
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	108 819	193 544	-84 725	-43.78
40100000 FOURNISSEURS	103 166	188 395	-85 229	-45.24
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES	5 653	5 149	504	9.78
DETTE FISCALES ET SOCIALES	86 721	102 135	-15 414	-15.09
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	25 655	22 773	2 882	12.66
42820000 CONGES PAYES ACQUIS	5 702	4 590	1 112	24.23
43100000 URSSAF	6 216	5 262	953	18.12
43730000 AG2R RETRAITE NC	1 335	1 266	69	5.43
43750100 AG2R MONDIALE PREVOYANCE	2 291	3 550	-1 259	-35.46
43750400 QUATREM SANTE CADRES ET NC	10 859	8 092	2 767	34.19
43750500 AG2R MONDIALE ART 83	1 065		1 065	
43820000 CHARGES SOCIALES / CP ACQUIS	1 383	1 063	320	30.10
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	646	325	321	98.78
44400000 ETAT IS		11 519	-11 519	NS
44551000 TVA A PAYER	12 964	15 867	-2 903	-18.30
44562000 TVA DEDUCTIBLE / IMMOB.		2 923	-2 923	NS
44570020 TVA COLLECTEE 20%	14 427	2 021	12 406	613.79
44570500 TVA COLLECTEE 5 50%		0	-0	NS
44571900 TVA COLLECTEE / ACQ INTRACOMM	3 020	5 927	-2 907	-49.04
44587000 TVA A REGULARISER PASSIF		15 326	-15 326	NS
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	1 158	1 630	-472	-28.96
AUTRES DETTES	25 417	41 312	-15 895	-38.48
41100000 CLIENTS	1 749	270	1 479	546.96
41980000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	3 750		3 750	
46720100 RAMON JOEL	16 843	38 023	-21 180	-55.70
46720200 RAMON JORDAN	57		57	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023 12	31/03/2022 12	Euros	%
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	3 019	3 019		
Total IV	378 559	510 663	-132 104	-25.87
TOTAL GENERAL	718 068	832 910	-114 842	-13.79

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	529 456		657 794		-128 338	-19.51
70710100 AUTOLAVEUSES	182 201		180 517		1 683	0.93
70711100 NETTOYEURS HAUTE PRESSION	77 246		127 279		-50 033	-39.31
70713100 MONOBROSSES	9 848		10 726		-878	-8.19
70714100 ASPIRATEURS	14 466		46 250		-31 783	-68.72
70715100 BALAYEUSES	21 733		37 629		-15 896	-42.24
70717100 INJECTION EXTRACTION	6 349		6 669		-320	-4.80
70718000 CHARIOTS DE MENAGE	2 318				2 318	
70732100 BATTERIES	42 092		52 514		-10 422	-19.85
70737100 PRODUITS	7 473		12 284		-4 811	-39.16
70737105 PRODUITS COVID 5.5%	88		305		-217	-71.04
70739000 PIECES ET CONSOMMABLES	147 704		149 086		-1 382	-0.93
70750000 DIVERS MATERIEL	17 939		27 889		-9 950	-35.68
70789999 VENTES EXPORT			6 645		-6 645	NS
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	357 325		346 760		10 565	3.05
70600100 PRESTATIONS	74 668		75 638		-970	-1.28
70600129 PRESTATIONS EXPORT			90		-90	NS
70601000 DEPLACEMENTS	29 767		32 251		-2 484	-7.70
70601100 TRANSPORTS AR	31 733		22 893		8 840	38.61
70610000 LOCATIONS MACHINES	217 206		210 203		7 003	3.33
70870000 FRAIS DE PORT	3 950		5 604		-1 654	-29.51
70879999 FRAIS DE PORT EXPORT			80		-80	NS
Chiffre d'affaires NET	886 781		1 004 554		-117 773	-11.72
PRODUCTION IMMOBILISEE	37 090				37 090	
72200000 PRODUCTION IMMOBILISEE	37 090				37 090	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT), TRANSF.DE CHARGES			54 477		-54 477	-100.00
78174000 REPRISE DEPREC. CLIENTS DTX			4 092		-4 092	NS
79110000 TRANSFERT DE CHARGES (60-62)			6 729		-6 729	NS
79120000 TRANSFERT DE CHARGES (63-64)			43 656		-43 656	NS
AUTRES PRODUITS	2 245		2 244		1	0.04
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 245		2 244		1	0.04
Total des Produits d'exploitation	926 115		1 061 275		-135 160	-12.74
ACHATS DE MARCHANDISES	182 287		288 824		-106 537	-36.89
60710100 AUTOLAVEUSES	34 617		77 755		-43 137	-55.48
60710200 AUTOLAVEUSES UE	13 648		3 967		9 681	244.08
60710210 AUTOLAVEUSES IMPORT	1 900		6 244		-4 344	-69.57
60711100 NETTOYEURS HP	1 746		1 776		-31	-1.74
60711200 NETTOYEURS HP UE	37 392		71 874		-34 482	-47.98
60713100 MONOBROSSES	3 265		1 889		1 376	72.84
60713200 MONOBROSSES UE	2 935				2 935	
60714100 ASPIRATEURS	8 542		6 889		1 654	24.00
60714200 ASPIRATEURS UE	2 332		11 442		-9 111	-79.62
60715100 BALAYEUSES	234		12 802		-12 568	-98.17
60715200 BALAYEUSES UE			1 615		-1 615	NS
60718000 CHARIOT MENAGE	946				946	
60718200 CHARIOT MENAGE UE			890		-890	NS
60719000 AUTRES MATERIELS	3 812		11 698		-7 886	-67.42
60719200 AUTRES MATERIELS UE	2 938		9 315		-6 377	-68.46

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
60730100 BROSSES	587		1 550		-964	-62.16
60730200 BROSSES UE	623		3 423		-2 800	-81.79
60731100 BAVETTES	334				334	
60731200 BAVETTES UE	4 990		6 420		-1 430	-22.27
60732100 BATTERIES MOTEURS	54 823		45 062		9 761	21.66
60732120 BATTERIES MOTEURS UE			163		-163	NS
60737100 PRODUITS NETTOYAGE	1 928		2 506		-578	-23.05
60737200 PRODUITS NETTOYAGE UE	4 584		11 442		-6 858	-59.94
60871000 TRANSPORTS / ACHATS MISES			89		-89	NS
60875000 DROITS DE DOUANE	112		15		97	649.33
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	73 088		-1 105		74 193	NS
60370000 VAR. STOCK MARCHANDISES	73 088		-1 105		74 193	NS
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	120 858		110 640		10 218	9.23
60120100 MAT CONSO FTURES PIECES	103 332		91 502		11 830	12.93
60120200 MAT CONSO FTURES PIECES UE	14 881		19 104		-4 223	-22.10
60120210 MAT CONSO FTURES PIECES IMPORT	2 645		34		2 610	NS
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	226 240		240 932		-14 692	-6.10
60400000 SOUS TRAITANCE	5 122		10 815		-5 693	-52.64
60401000 LOCATION MACHINES	5 634		11 268		-5 634	-50.00
60611000 EAU	240		257		-17	-6.64
60612000 ELECTRICITE	10 552		10 508		45	0.43
60613000 GAZ	1 160		979		182	18.55
60614000 CARBURANT GO	21 750		21 118		632	2.99
60614100 CARBURANT SPE10 TVA D80%	3 172		3 678		-506	-13.75
60635000 PETIT OUTILLAGE	6 376		8 511		-2 135	-25.09
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	686		302		384	127.00
60642000 ENCRE ET TONERS	45		530		-484	-91.46
61221000 CB FORD CUSTOM	3 818				3 818	
61320100 LOCATION IMMO LES RUETTES	10 800		10 800			
61320300 LOCATION IMMO ST GENIS LAVAL	49 376		45 749		3 627	7.93
61323500 LOCATION TF	2 934		1 894		1 040	54.93
61350000 LOCATION LOGICIELS	7 081		5 157		1 924	37.31
61350300 LOCATION CM CIC	1 518		1 518			
61350400 LOCATION INSTALL. TELEPHONIQUE	636		636			
61510000 ENTRETIEN DIVERS	1 541		737		804	109.15
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	4 957		7 315		-2 358	-32.23
61551000 ENTRETIEN MATERIEL	770		550		221	40.17
61555200 ENTRETIEN VEHICULES	8 927		16 881		-7 955	-47.12
61558000 ENTRETIEN MATERIEL BUREAU	1 233		50		1 183	NS
61559000 ELIMINATION DES DECHETS			600		-600	NS
61560000 MAINTENANCE	2 306		2 111		195	9.24
61600000 ASSURANCE	820		748		72	9.63
61600100 ASSURANCE MR	3 248		3 104		144	4.64
61600300 ASSURANCE VEHICULES	10 054		8 939		1 115	12.47
61600700 ASSURANCE MISES TRANSPORTEES			1 501		-1 501	NS
61600900 ASSURANCE PROTECTION ACCIDENTS	87		85		2	2.40
61601300 ASSURANCE AUTO FLEET	1 242		1 467		-225	-15.34
61700000 ETUDES	787				787	
62210000 COMMISSIONS TR	220		204		16	7.94
62221000 COMMISSIONS SUR VENTES	250		1 502		-1 252	-83.36
62260100 HONORAIRES EC	6 700		7 400		-700	-9.46
62260200 HONORAIRES CAC	4 600		3 900		700	17.95

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
62260300 HONORAIRES RECOUVREMENT				129	-129	NS
62260400 HONORAIRES SOCIAL	2 961		2 590		371	14.32
62260500 HONORAIRES DIVERS	4 800		4 800			
62260600 HONORAIRES JURIDIQUE	575		555		20	3.60
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	73		47		26	53.94
62300000 PUBLICITE ANNONCES INSERTIONS	3 240		129		3 111	NS
62340000 CADEAUX	2 757		1 872		886	47.34
62380000 POURBOIRES DONS	250				250	
62420000 TRANSPORT / VENTES	3 029		6 520		-3 491	-53.54
62510000 AUTOROUTE PARKING	3 184		6 144		-2 960	-48.18
62510200 TAXI TRAIN AVION	2 168		34		2 134	NS
62511000 FRAIS DEPLACEMENTS RAMON J	4 803		8 510		-3 708	-43.57
62511100 FRAIS DEPLACEMENTS RAMON A	2 809		3 574		-765	-21.41
62518000 HOTELS HEBERGEMENTS	250		461		-211	-45.79
62560000 RESTAURANTS RECEPTIONS	8 056		5 864		2 192	37.38
62610000 AFFRANCHISSEMENT	238		253		-15	-5.88
62621000 TELEPHONE PORTABLE	817		884		-67	-7.58
62622000 TELEPHONE INTERNET	2 892		2 900		-8	-0.26
62750200 FRAIS BANCAIRES CE	2 301		2 363		-62	-2.61
62750300 FRAIS BANCAIRES LCL	675		849		-174	-20.48
62750310 FRAIS BANCAIRES LCL CB	246		316		-70	-22.02
62750400 FRAIS BANCAIRES PEE	214		214			
62750500 FRAIS BANCAIRES BP	1 126		1 034		92	8.92
62810000 COTISATIONS	134		78		56	71.47
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 992		5 693		-702	-12.32
63330000 PARTICIPATION FORMATION	810		1 187		-377	-31.78
63350000 TAXE D'APPRENTISSAGE	902		1 147		-246	-21.41
63511000 CFE	2 999		3 171		-172	-5.42
63511100 CVAE	68				68	
63514000 TVTS	207		185		22	11.89
63780000 TAXES DIVERSES	6		3		3	103.17
SALAIRES ET TRAITEMENTS	178 563		186 834		-8 271	-4.43
64110000 SALAIRES	166 991		195 744		-28 753	-14.69
64120000 VAR CONGES PAYES ACQUIS	1 112		-10 510		11 622	110.58
64140000 INDEMNITES NON SOUMISES	10 460		1 600		8 860	553.75
CHARGES SOCIALES	66 901		69 902		-3 001	-4.29
64510000 COTIS. URSSAF	38 442		45 262		-6 820	-15.07
64530000 COTIS. RETRAITE CADRES ET NC	8 739		10 252		-1 512	-14.75
64550100 COTIS. MONDIALE PREV. CADRES	1 426		1 299		127	9.77
64550200 COTIS. MONDIALE PREV. NC	1 742		2 393		-651	-27.19
64550300 COTIS MONDIALE SANTE NC	1 075		1 334		-258	-19.37
64550400 COTIS MONDIALE SANTE CADRES	6 615		6 446		169	2.62
64550500 COTIS MONDIALE ART.83	4 324		4 062		262	6.45
64710000 TICKETS RESTAURANT	3 414		2 697		717	26.59
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	652		694		-42	-5.99
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	150				150	
64820000 VAR. CHARGES SOC. / CP ACQUIS	320		-4 537		4 857	107.05
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	55 786		73 565		-17 779	-24.17
68110000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	55 786		73 565		-17 779	-24.17

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
AUTRES CHARGES	12	150	4	167	7 983	191.60
65110000 REDEVANCES DEPOTS MARQUES NOMS		123		72	51	70.91
65400000 PERTES / CREANCE IRRECouvrable		5 923		4 092	1 831	44.75
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE		6 103		2	6 101	NS
Total des Charges d'exploitation		920 864		979 451	-58 588	-5.98
Résultat d'exploitation		5 252		81 824	-76 572	-93.58
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		2		2	0	12.00
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS		2		2	0	12.00
Total des Produits financiers		2		2	0	12.00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		3 901		3 859	43	1.10
66110000 INTERETS SUR EMPRUNTS		3 538		3 539	-1	-0.04
66160200 INTERETS DEBITEURS AGIOS CE		164		79	85	107.41
66160300 INTERETS DEBITEURS AGIOS LCL				64	-64	NS
66160500 INTERETS DEBITEURS AGIOS BP		200		29	170	584.60
66500000 ESCOMPTEs ACCORDEs				148	-148	NS
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE				255	-255	-100.00
66600000 PERTE DE CHANGE				255	-255	NS
Total des Charges financières		3 901		4 113	-212	-5.15
Résultat financier		-3 899		-4 111	212	5.16
Résultat courant avant impôts		1 353		77 713	-76 360	-98.26
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		26 333		2 933	23 400	797.73
77500000 PRODUIT CESSION ELEMENTS ACTIF		26 333		2 933	23 400	797.73
Total des Produits exceptionnels		26 333		2 933	23 400	797.73
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		3 277			3 277	
67120000 PENALITES ET AMENDES		3 277			3 277	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		3 486			3 486	
67500000 VNC ELEMENTS ACTIF CEDES		3 486			3 486	
Total des Charges exceptionnelles		6 763			6 763	
Résultat exceptionnel		19 570		2 933	16 637	567.17
IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 661		17 036	-13 375	-78.51
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES		3 661		17 036	-13 375	-78.51
Total des produits		952 451		1 064 211	-111 760	-10.50
Total des charges		935 189		1 000 601	-65 411	-6.54
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)		17 262		63 610	-46 348	-72.86

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des matières et marchandises	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Dépréciation des créances	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	18
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	18
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	18
Engagement en matière de pensions et retraites	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 718 067.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 886 780.67 Euros et dégageant un bénéfice de 17 261.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	284 744		63 530
Installations générales agencements aménagements divers	39 026		
Matériel de transport	118 871		46 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 803		2 846
TOTAL	450 444		112 576
Autres titres immobilisés	208		15
Prêts, autres immobilisations financières	906		684
TOTAL	1 114		699
TOTAL GENERAL	451 559		113 275

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		112 973	235 301	235 301
Installations générales agencements aménagements divers			39 026	39 026
Matériel de transport		40 128	124 943	124 943
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 648	10 648
TOTAL		153 101	409 919	409 919
Autres titres immobilisés			223	223
Prêts, autres immobilisations financières			1 590	1 590
TOTAL			1 813	1 813
TOTAL GENERAL		153 101	411 732	411 732

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	245 142	28 761	109 612	164 290
Installations générales agencements aménagements divers	26 740	2 945		29 685
Matériel de transport	82 244	23 067	40 003	65 308
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 906	1 013		7 919
TOTAL	361 031	55 786	149 615	267 201
TOTAL GENERAL	361 031	55 786	149 615	267 201

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	28 761				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 945				
Matériel de transport	23 067				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 013				
TOTAL	55 786				
TOTAL GENERAL	55 786				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 590	1 590	
Autres créances clients	212 747	212 747	
Impôts sur les bénéfices	12 626	12 626	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 199	16 199	
Débiteurs divers	201 011	201 011	
Charges constatées d'avance	2 905	2 905	
TOTAL	447 078	447 078	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	73	73		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	156 766	54 856	101 910	
Fournisseurs et comptes rattachés	108 819	108 819		
Personnel et comptes rattachés	31 357	31 357		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 149	23 149		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 411	30 411		
Autres impôts taxes et assimilés	1 804	1 804		
Groupe et associés	763	763		
Autres dettes	25 417	25 417		
TOTAL	378 559	276 649	101 910	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	45 580			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	61 656			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels en location	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 653
Dettes fiscales et sociales	8 243
Autres dettes	6 769
Total	20 737

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 905
Total	2 905

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 384	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				21 496	21 496
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				5 808	5 808
- dotations de l'exercice				4 300	4 300
Total				10 108	10 108
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				8 599	8 599
- exercice				4 690	4 690
Total				13 289	13 289
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				4 690	4 690
- entre 1 et 5 ans				5 472	5 472
Total				10 162	10 162
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				215	215
Total				215	215

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources		69230 ST GENIS LAVAL	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43779275700035		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31 03 2023	
		N-1 31 03 2022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes *	
Clause de réserve de propriété *		Immobilités *	
		Stocks *	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cgdl Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50 000.....)	DA		50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		267 246	203 636
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		17 262	63 610
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		339 508	322 246
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		156 839	172 833
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		763	839
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		108 819	193 544
	Dettes fiscales et sociales	DY		86 721	102 135
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		25 417	41 312
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		378 559	510 663
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		718 068	832 910
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		276 649	392 476
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	529 456	FB	.	FC	529 456 657 794
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF	
		FG	357 325	FH		FI	357 325 346 760
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	886 781	FK		FL	886 781 1 004 554
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	37 090
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	54 477
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 245 2 244
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	926 115 1 061 275
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	182 287 288 824
	Variation de stock (marchandises)*					FT	73 088 (1 105)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	120 858 110 640
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	226 240 240 932
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 992 5 693
	Salaires et traitements*					FY	178 563 186 834
	Charges sociales (10)					FZ	66 901 69 902
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA	55 786 73 565
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	12 150 4 167
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	920 864 979 451
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	5 252 81 824
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 2
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	2 2
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 901 3 859
	Différences négatives de change					GS	255
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	3 901 4 113
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 899) (4 111)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 353 77 713

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Page 32

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	26 333	2 933	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	26 333	2 933	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	3 277		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	3 486		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	6 763		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	19 570	2 933	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	3 661	17 036	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	952 451	1 064 211	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	935 189	1 000 601	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	17 262	63 610	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	3 818		
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1		50 385	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	123	72	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9						
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
Produit cession éléments d'actif										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
VNC éléments d'actif cédés										3 486			
Pénalités et amendes										3 277			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	+	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	284 744	KT		KU	63 530			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	39 026	KW		KX				
		Matériel de transport *			KY	118 871	KZ		LA	46 200			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	7 803	LC		LD	2 846			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	450 444	LO		LP	112 576			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P	208	1R		1S	15				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	906	1U		1V	684				
TOTAL IV				1Q	1 114	1R		1S	699				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	451 559	0H		0J	113 275				

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	112 973	MK	235 301	ML	235 301
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	39 026	MO	39 026
		Matériel de transport	IV		MP	40 128	MQ	124 943	MR	124 943
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	10 648	MU	10 648
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	153 101	NH	409 919	NI	409 919
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations	I0		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	223	2D	223	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 590	2G	1 590	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 813	2H	1 813	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K	153 101	0L	411 732	0M	411 732	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	245 142	QA	28 761	QB	109 612	QC	164 290
Autres	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	26 740	QE	2 945	QF		QG	29 685
	Matériel de transport	QH	82 244	QI	23 067	QJ	40 003	QK	65 308
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 906	QM	1 013	QN		QO	7 919
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	361 031	QV	55 786	QW	149 615	QX	267 201
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	361 031	QP	55 786	QQ	149 615	QR	267 201

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst gales,agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst techniques et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst gales,agenc am, divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat bureau et inform, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages recap et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM					NO
TOTAL III														
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CDEX CONSEIL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	1 590	UV	1 590	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	212 747		212 747				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	12 626		12 626				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	16 199		16 199				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	201 011		201 011				
	Charges constatées d'avance			VS	2 905		2 905				
	TOTAUX			VT	447 078	VU	447 078	VV			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	73		73					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	156 766		54 856		101 910			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	108 819		108 819						
Personnel et comptes rattachés		8C	31 357		31 357						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	23 149		23 149						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	30 411		30 411					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 804		1 804					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	763		763						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	25 417		25 417						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	378 559	VZ	276 649		101 910				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	45 580	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	61 656	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 3	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	17 262
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	207
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	207
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	3 277
	Amendes et pénalités	WJ	3 277	XZ	
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7	3 661	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)			I8
		- imposées au taux de 0 %			ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme			WN
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3
				TOTAL I	WR 24 407
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *					WS
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WT
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)			WV
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)			WH
		- imposées aux taux de 19 %			WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			2A
Produit net des actions et parts d'intérêts :					XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY
	Majoration d'amortissement *				XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	
			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
			Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					XS
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	
Créance dérogée par le report en arrière du déficit					ZI
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	24 407
		déficit (II moins I)		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	24 407
				XO	

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	7 085
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	63 610		- Autres réserves	ZD	63 610						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	63 610		Report à nouveau	ZG							
				(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	63 610				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	21 496	YQ	10 377								
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS									
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	10 756	22 083							
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	72 345	XQ	72 345	65 753							
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		*							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	19 709	19 422							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	470	1 706							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		ST	122 961	131 968							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	226 240	240 932							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	3 067	3 171							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		9Z	1 925	2 522							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	4 992	5 693							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			YY	220 917	226 931							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	98 760	118 773							
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*			ØB	163 149								
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%							
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C G I)									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH									
	- Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK								
				Plus-values à 19 %	JM								
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN								
				Plus-values à 19 %	JP								
				Imputations	JF								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 Mat.location	112 973	.	109 612		3 361
	2 Mat.transport	40 128		40 003		125
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	5 500	2 139	2 139			
	2	20 833	20 708	20 708			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			22 847			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
		TOTAL 2			

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE</u>	Néant ☒ *
---	---

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/04/2022		et clos le : 31/03/2023		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	5
dont apprentis			YF		
dont handicapés			YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	886 781
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	22 848
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	909 628
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	2 245
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	37 090
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	39 335
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	357 883
Variation négative des stocks				OQ	73 088
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	95 340
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	7 081
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	12 150
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	545 541
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	403 422
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	403 422
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	909 628	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX			
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022
Date de cessation		HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 3

N° SIRET

4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie)

98 Rue des Sources

CODE POSTAL

69230

VILLE

ST GENIS LAVAL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

400

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

SARL A2JCR

N° SIREN (si société établie en France)

537652422

% de détention

80.00

Nb de parts ou actions

400

Adresse :

N°

220

Voie

Chemin des Ruettes

Code postal

69390

Commune

CHARLY

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

FANTET

Prénom(s)

Angèle

Nom marital

RAMON

% de détention

20.00

Nb de parts ou actions

100

Naissance :

Date

161165

N° Département

69

Commune

OULLINS

Pays

FR

Adresse :

N°

220

Voie

Chemin des Ruettes

Code postal

69390

Commune

CHARLY

Pays

FR

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 3

N° SIRET

4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie)

98 Rue des Sources

CODE POSTAL

69230

VILLE

ST GENIS LAVAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE

Société par actions simplifiée

98 Rue des Sources

69230 SAINT GENIS LAVAL

437 792 757 RCS LYON

TABEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	31/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
<u>Capital en fin d'exercice</u>					
Capital Social	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Nombre d'actions ordinaires existantes	500	500	500	500	500
Nombre d'actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
* Par convention d'obligations					
* Par exercice droits de souscription					
<u>Opérations et résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'Affaires hors taxes	678 642	712 350	843 795	1 004 554	886 781
Résultat avant impôts, dotations aux amortissements et provisions et RAP	72 380	102 967	114 524	154 211	76 709
Impôts sur les bénéfices	3 310	5 518	5 127	17 036	3 661
Résultat après impôt, dotations aux amortissements et provisions	18 237	26 554	28 453	63 610	17 262
<u>Résultat par action</u>					
Résultat après impôts, mais avant dotations aux amortissements et Provisions et RAP	138,14	194,90	218,79	274,35	146,10
Résultats après impôts, participations, DAP aux amortissements et provisions	36,47	53,11	56,91	127,22	34,52
Dividende attribuée à chaque action	0	0	0	0	0
<u>Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	5	7	6	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	117 268	114 022	197 123	186 834	178 563
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (séc. soc., oeuvres sociales)	40 506	39 945	69 578	69 902	66 901

27

A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 11 OCTOBRE 2023**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 mars 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. Ces comptes se traduisent par un bénéfice net comptable de 17 261,91 euros.

En conséquence, elle donne à la présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice et donne acte au commissaire aux comptes de l'exécution de son mandat.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 17 261,91 euros de la manière suivante :

- Réserves facultatives : 17 261,91 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L.227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté l'expiration des mandats des commissaires aux comptes, décide de :

- renouveler la société PRAUGEC AUDIT, 41 Rue Laure Diebold 69009 LYON, commissaire aux comptes titulaire, pour un mandat d'une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2029,
- s'abstenir de nommer un commissaire aux comptes suppléant, conformément aux dispositions de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

14/11

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. L. L.', written diagonally across the page.

A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE

Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RESOLUTION VOTEE SOUMISE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2023**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 17 261,91 euros de la manière suivante :

- Réserves facultatives : 17 261,91 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Présidente
Mme RAMON Angèle





RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

SOMMAIRE

- Rapport sur les Comptes Annuels	1
-----------------------------------	---

Annexes :

- Etats financiers au 31 mars 2023	6
------------------------------------	---

- Rapport Spécial	17
-------------------	----

* * * * *



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

A l'assemblée de la société A.J.R. Distribution Service,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.J.R. Distribution Service relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la présidence et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

A.J.R. Distribution Service

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

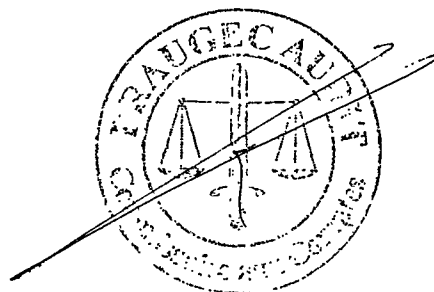
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 10 octobre 2023

Le commissaire aux Comptes

PRAUGECAUDIT

Philippe PIOT, associé



Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources 69230 ST GENIS LAVAL Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 10 3 2 0 2 3		N-1 13 10 3 2 0 2 2	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	235 301	164 290	71 010	39 602
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	174 618	102 911	71 707	49 811
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE	223		223	208
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 590		1 590	906
	TOTAL (II)	BJ	BK	411 732	267 201	144 531	90 527
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	80 962		80 962	154 050
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	5 634		5 634	4 170
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	212 747		212 747	341 456
	Autres créances (3)	BZ	CA	229 836		229 836	151 157
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	41 454		41 454	88 871
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 905		2 905	2 678
	TOTAL (III)	CJ	CK	573 537		573 537	742 382
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	985 269	267 201	718 068	832 910

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes

(3) Part à plus d'un an

Clause de réserve de propriété *

Immobilisations *

Stocks :

Créances :

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50.000.....)			DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	5 000	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	)	DF		
	Autres réserves (	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	267 246	203 636
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	17 262	63 610	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	339 508	322 246	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	156 839	172 833	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	763	839	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	108 819	193 544	
	Dettes fiscales et sociales			DY	86 721	102 135	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	25 417	41 312	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	378 559	510 663		
Ecart de conversion passif * (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	718 068	832 910		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	276 649	392 476
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	529 456	FB		FC	529 456	657 794		
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	357 325	FH		FI	357 325	346 760		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	886 781	FK		FL	886 781	1 004 554		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN	37 090			
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		54 477		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 245	2 244		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	926 115	1 061 275	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	182 287	288 824	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	73 088	(1 105)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	120 858	110 640	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	226 240	240 932	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	4 992	5 693	
	Salaires et traitements*						FY	178 563	186 834	
	Charges sociales (10)						FZ	66 901	69 902	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	55 786	73 565	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	12 150	4 167	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	920 864	979 451	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 252	81 824	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	2	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 901	3 859	
	Différences négatives de change						GS		255	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	3 901	4 113	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 899)	(4 111)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 353	77 713		

Cédex Conseil

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	26 333	2 933	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	26 333	2 933	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	3 277		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	3 486		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	6 763		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	19 570	2 933	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	3 661	17 036	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	952 451	1 064 211	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	935 189	1 000 601	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	17 262	63 610	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières							HY			
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier *							HP	3 818		
			{ - Crédit bail immobilier							IIQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1		50 385
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	123	72
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
Produit cession éléments d'actif										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
VNC éléments d'actif cédés												26 333	
Pénalités et amendes										3 486			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des matières et marchandises	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Dépréciation des créances	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	18
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	18
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	18
Engagement en matière de pensions et retraites	19



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 718 067.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 886 780.67 Euros et dégageant un bénéfice de 17 261.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	284 744		63 530
Installations générales agencements aménagements divers	39 026		
Matériel de transport	118 871		46 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 803		2 846
TOTAL	450 444		112 576
Autres titres immobilisés	208		15
Prêts, autres immobilisations financières	906		684
TOTAL	1 114		699
TOTAL GENERAL	451 559		113 275

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		112 973	235 301	235 301
Installations générales agencements aménagements divers			39 026	39 026
Matériel de transport		40 128	124 943	124 943
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 648	10 648
TOTAL		153 101	409 919	409 919
Autres titres immobilisés			223	223
Prêts, autres immobilisations financières			1 590	1 590
TOTAL			1 813	1 813
TOTAL GENERAL		153 101	411 732	411 732

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	245 142	28 761	109 612	164 290
Installations générales agencements aménagements divers	26 740	2 945		29 685
Matériel de transport	82 244	23 067	40 003	65 308
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 906	1 013		7 919
TOTAL	361 031	55 786	149 615	267 201
TOTAL GENERAL	361 031	55 786	149 615	267 201



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	28 761				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 945				
Matériel de transport	23 067				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 013				
TOTAL	55 786				
TOTAL GENERAL	55 786				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 590	1 590	
Autres créances clients	212 747	212 747	
Impôts sur les bénéfices	12 626	12 626	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 199	16 199	
Débiteurs divers	201 011	201 011	
Charges constatées d'avance	2 905	2 905	
TOTAL	447 078	447 078	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	73	73		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	156 766	54 856	101 910	
Fournisseurs et comptes rattachés	108 819	108 819		
Personnel et comptes rattachés	31 357	31 357		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 149	23 149		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 411	30 411		
Autres impôts taxes et assimilés	1 804	1 804		
Groupe et associés	763	763		
Autres dettes	25 417	25 417		
TOTAL	378 559	276 649	101 910	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	45 580			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	61 656			

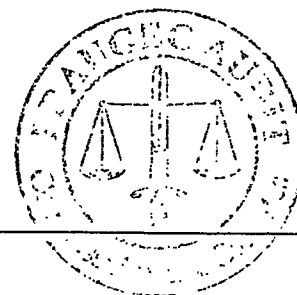
Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels en location	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 653
Dettes fiscales et sociales	8 243
Autres dettes	6 769
Total	20 737



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 905
Total	2 905

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 384	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				21 496	21 496
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				5 808	5 808
- dotations de l'exercice				4 300	4 300
Total				10 108	10 108
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				8 599	8 599
- exercice				4 690	4 690
Total				13 289	13 289
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				4 690	4 690
- entre 1 et 5 ans				5 472	5 472
Total				10 162	10 162
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				215	215
Total				215	215



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.





RAPPORT SPECIAL

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 mars 2023

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 15 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce et de l'article 15 des statuts.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE DONT
L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

Avec la société TVX CLEANING FRANCE

Associé concerné : M. RAMON Joël, directeur générale de la société TVX CLEANING FRANCE

Nature et objet de la convention :

Facilité de trésorerie

Modalités de la convention :

Le compte de liaison TVX CLEANING FRANCE laisse apparaître un solde débiteur à la clôture de l'exercice. L'avance consentie à la SAS TVX CLEANING FRANCE par la SAS AJR Distribution Service s'élève à 201 011 euros au 31 mars 2023.

Le compte de liaison a été débiteur tout au long de l'exercice.

Cette avance continue n'a pas donné lieu à constatation d'intérêts sur l'exercice.

Avec la société SCI JCR AVENIR

Associé concerné : M. RAMON Joël, gérant de la société SCI JCR AVENIR

Nature et objet de la convention :

Location d'un local professionnel

Modalités de la convention :

Un bail a été conclu entre la SCI JCR AVENIR et la SAS AJR Distribution Service, à compter du 23 novembre 2012, portant sur un local à usage d'atelier, d'entrepôt et de bureaux, sis SAINT GENIS LAVAL (69230) 98 rue des sources.

Le loyer mensuel HT est de 4 275,63 euros suite à la dernière revalorisation en date du 1^{er} janvier 2023.

Il a été comptabilisé sur l'exercice à ce titre la somme de 49 376 euros HT au 31 mars 2023.

Il est signalé qu'aucun dépôt de garantie n'a été versé.

La taxe foncière est refacturée en sus.

. Avec la société SCI DES RUETTES

Associé concerné : M. RAMON Joël, gérant de la société SCI DES RUETTES

Nature et objet de la convention :

Location d'un local à usage d'entrepôt

Modalités de la convention :

Un bail a été conclu entre la SCI DES RUETTES et la SAS AJR Distribution Service, portant sur un local à usage d'entrepôt, sis CHARLY (69390) chemin des Ruettes.

Le loyer trimestriel HT est de 2 700 euros.

Il a été comptabilisé sur l'exercice à ce titre la somme de 10 800 euros.

Il est signalé qu'aucun dépôt de garantie n'a été versé.

Par ailleurs le compte fournisseurs SCI DES RUETTES présente un solde créditeur de 11 227 euros au 31/03/2023.

Fait à Lyon, le 10 octobre 2023

Le commissaire aux Comptes

PRAUGEC Audit

Philippe PIOT, associé

